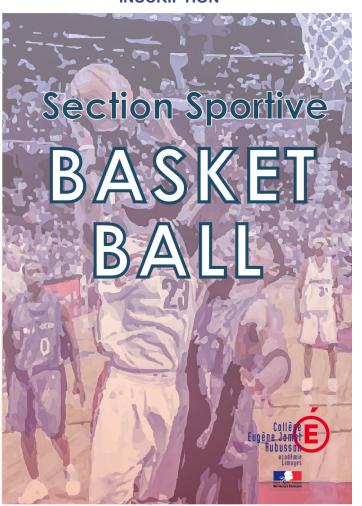


AU COLLEGE Eugène Jamot

De la 4ème à la 3ème

INSCRIPTION



www.cite-scolaire-aubusson.fr



1 Rue Williams-Dumazet 23200 AUBUSSON

Tél. 05 55 67 72 80 Fax 05 55 67 74 18

Mel: ce.0230506a@ac-limoges.fr





PRESENTATION GENERALE

Les sections sportives ont pour objectifs dans les domaines :

Educatif, de:

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive
- Développer les notions de respect, d'autonomie et des règles de vie en société
- Développer la formation à l'arbitrage et au coaching.

Sportif, de:

- Découvrir une activité sportive par une pratique régulière
- Développer les fondamentaux individuels et collectifs.

Scolaire, de:

Avoir les mêmes exigences que pour les autres élèves de même niveau (les élèves appartenant à la section sont regroupés sur une classe, par niveau).

PRINCIPES DES SECTIONS SPORTIVES

- Les élèves de la section basket-ball suivent la même scolarité que leurs camarades. Ils bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant la pratique sportive.
- La section sportive basket-ball du collège JAMOT peut être intégrée à chaque rentrée scolaire en 4^{ème} ou en 3^{ème}.
- Les entraînements ont lieu 2 fois par semaine, à raison de 1h30 par séance, au gymnase de la cité scolaire JAMOT, et au hall polyvalent d'Aubusson.
- L'encadrement est assuré par un professeur d'EPS et par un éducateur sportif du Comité départemental de basket-ball.
- Les élèves ont la possibilité d'être hébergés à l'internat.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Le collège Eugène JAMOT d'Aubusson – 1 rue Williams Dumazet – propose, en plus de l'enseignement scolaire obligatoire d'EPS, 3 heures spécifiques à l'entraînement basket.

L'Association sportive du collège propose des entraînements, des rencontres ainsi qu'une formation à l'arbitrage afin d'obtenir une certification de Jeune Officiel UNSS. Cette pratique est obligatoire pour les élèves de la section sportive.

Le Club « Aubusson Felletin Basket Ball » propose des entraînements et des rencontres. Il est conseillé aux élèves inscrits à la section sportive de participer. Les élèves bénéficient d'une formation à l'arbitrage et d'une surveillance médicale continue.

ADMISSION

Les élèves intéressés par la section sportive basket doivent satisfaire à plusieurs exigences, sur les plans:

Sportif:

- Etre motivé pour les sports collectifs et présenter des aptitudes physiques et sportives afin d'assumer les deux entraînements.
- Réussir un test d'habiletés motrices.

Scolaire:

- Garantir une attitude irréprochable dans le cadre de la section sportive et au sein de l'établissement.
- SE LICENCIER À L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE.
- S'engager dans la pratique sportive basket-ball sur 2 ans : non seulement en classe de 4^{ème} mais également en classe de 3^{ème}.

Médical:

Etre apte médicalement. Un certificat médical d'aptitude à la pratique du basket-ball en compétition, datant de moins de 3 mois, établi par un médecin agréé du sport, est exigé au moment de l'entrée à la section.

Les parents complètent la demande de candidature jointe. Elle sera transmise au collège JAMOT au plus tard fin mai.

Formulaire



Sélection

Je sousigné(e),
□ M., □ Mme,
Adresse:
Téléphone:
Responsable légal de l'enfant
Inscrit actuellement au
Collège
En classe de
souhaite
☐ inscrire mon enfant à la sélection
pour la section Basket du Collège E. JAMOT
qui aura lieu durant le mois de juin
au Collège Eugène Jamot d'Aubusson.
Coupon à retourner
au plus tard fin mai
Au Collège E. JAMOT - Service scolarité
1 rue Williams Dumazet - 23200 AUBUSSON